

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples
<p><i>No. 31 Bijilo Annex Lay-out, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia</i> <i>Tel: (220) 441 05 05 /441 05 06, Fax: (220) 441 05 04 E-mail: au-banjul@africa-union.org; Web www.achpr.org</i></p>		

Discours d'ouverture de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples au Forum de participation des ONG à la 62^e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et à la 36^{ème} Foire africaine du Livre des Droits de l'Homme

**Lu par l'Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu
Rapporteur Spécial sur les Défenseurs des Droits de l'Homme et Point Focal sur les Représailles en Afrique**

22 avril 2018

Nouakchott, République Islamique de Mauritanie

Mesdames et messieurs les honorables membres de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ;

Madame la Directrice exécutive du Centre Africain pour les Etudes sur la Démocratie et les Droits Humains ;

Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur du Forum des ONGs ;

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile ;

Très cher(e) s invité (e)s en vos différents rangs, grades et qualités ;

Mesdames et Messieurs,

Bonjour,

Tout d'abord qu'il me soit permis de vous transmettre les chaleureuses salutations de la Présidente de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, l'honorable Commissaire Soyata Maiga, qui n'a pu être des nôtres.

Recevez également les cordiales salutations de mes collègues ainsi que les miennes.

C'est un grand-honneur pour moi de pouvoir prendre part à cet important rassemblement dédié à la promotion et à la protection des droits de l'homme sur notre Continent, qu'est le Forum sur la participation des ONGs à la 62^e Session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (la Commission africaine) ainsi qu'à la 36^{ème} édition de la Foire Africaine du livre des droits de l'homme.

Permettez-moi, tout d'abord d'exprimer ma gratitude au Gouvernement et au peuple mauritanien pour leur hospitalité et aux membres du Comité directeur du Forum des ONG pour avoir convié une fois de plus la Commission africaine et ses membres à se joindre à vos travaux, afin de discuter et échanger sur les questions importantes des droits de l'homme qui nous concerne tous.

La contribution du Forum et de ses participants à l'avancement des droits de l'homme en Afrique n'est plus à prouver. Je suis donc heureux de prononcer le discours d'ouverture de cette rencontre au nom de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Le 25 avril, nous entamerons les travaux de la 62^e Session ordinaire de la Commission africaine. Au cours de laquelle, entre autres activités, la Commission examinera les Rapports de deux (2) États, à savoir, le Nigeria et l'Erythrée. Comme à l'accoutumée, elle recevra également les déclarations sur la situation des droits de l'homme en Afrique, elle examinera les demandes de statut d'observateur, conduira des panels de discussions, présentera les rapports d'activités

d'intersessions des Commissaires, examinera les rapports de missions de promotion et adoptera des décisions sur les communications et des résolutions.

Comme à l'accoutumée, votre apport et votre participation active à cette session seront une fois de plus les bienvenus et hautement appréciés.

Au cours de ces six derniers mois la situation des droits de l'Homme sur notre Continent, n'a pas été des plus réjouissantes. En effet, malgré certaines heureuses nouvelles, notamment la libération de certains défenseurs des droits de l'homme au Soudan et en République Démocratique du Congo, dans l'ensemble la situation demeure préoccupante, avec des nombreux sujets qui nécessitent un engagement ferme et immédiat des autorités politiques en vue de préserver la paix et la sécurité des citoyens africain.

La Commission a particulièrement suivi l'évolution de la situation des droits de l'homme dans certains pays, notamment au Togo ; où la situation socio-politique demeure assez tendue et des nombreuses violations des droits de l'homme ; y compris des arrestations, des atteintes à la vie, des bastonnades et des restrictions à la liberté de manifester pacifiquement ont été rapportés depuis le début de la crise politique au cours de l'année 2017.

En République Démocratique du Congo, la situation demeure préoccupante et la violente répression de la Saint Sylvestre, démontre l'urgence de trouver une résolution pacifique et rapide à la crise et son impact négatif sur les populations. D'autres situations comme celle du Burundi qui perdurent, soulèvent la nécessité pour les leaders politiques d'intensifier leurs efforts afin d'effectivement répondre aux attentes du peuple burundais.

La crise anglophone au Cameroun nous interpelle également et il est de notre devoir d'œuvrer en vue d'assurer sa résolution dans les plus brefs délais, pour mettre un terme aux nombreuses violations qui y ont cours et garantir le respect et la protection des droits du peuple camerounais, particulièrement dans les zones anglophones.

La crise des migrants en Libye est également une question que la Commission suit de près en collaboration avec les instances de l'Union Africaine, l'Etat Libyen et divers partenaires, afin de prévenir d'autres drames et s'assurer que la dignité humaine soit respectée quel que soit le statut et la situation des individus.

Dans un autre registre, et malgré tous les efforts de plaidoyer qu'elle a mis en œuvre, la Commission n'a pu empêcher l'exécution de Mr Joseph Poni Tselayarona le 17 février 2018, à la Prison Centrale de Gaborone au Botswana. Ceci démontre que la question de la peine de mort demeure un défi majeur en Afrique. La Commission a toujours plaidé pour le respect et la protection du droit à la vie, tout en condamnant cet acte et en déplorant la position du Botswana concernant l'application sur la peine de mort, elle tient à rappeler la nécessité pour les Etats de prendre les mesures nécessaires pour abolir la peine de mort en Afrique et ainsi protéger le droit à la vie tel que garanti par l'article 4 de notre Charte.

Mesdames et Messieurs,

La montée de l'extrémisme et du terrorisme, ainsi que la multiplication des attentats terroristes en Afrique, nous interpellent. Les récentes attaques au Burkina Faso et au nord du Mali, nous rappellent combien notre paix et notre sécurité sont fragiles et que nous devons travailler ensemble en nos qualités respectives à les préserver.

Les actions des uns et des autres en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'Homme sur notre cher Continent sont donc nécessaire pour y parvenir. Il est vrai que la Commission est le premier responsable de la promotion et de la protection des droits de l'Homme et des Peuples sur notre Continent, mais comme nous l'avons tous reconnu lors de la célébration des 30 ans de notre institution, la Commission ne peut à elle seule atteindre ces objectifs. Aussi, la collaboration et le travail en synergie avec tous les partenaires y compris, la société civile, les acteurs étatiques et non étatiques demeurent le fondement de la réussite de la mission de la Commission.

C'est dans donc dans cette optique, que nous ne cesserons de nous engager auprès du Forum des ONGs, afin de nous assurer de la pérennité de cette collaboration pour la promotion, la protection et l'avancement des droits de l'Homme sur notre Continent.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Je ne saurai terminer mon propos sans vous dire une fois ma profonde reconnaissance et celle de la Commission pour vos diverses contributions au travail de la Commission et aux droits de l'homme en Afrique.

Tout en vous souhaitant à toutes et tous ici présents pour prendre part aux travaux du Forum sur la participation des ONGs à la 62^{ème} Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et à la 36^{ème} édition de la Foire Africaine du livre des droits de l'homme des fructueuses délibérations et nous espérons que des résolutions et recommandations pertinentes, découleront de vos échanges et réflexions.

Je vous remercie